

BULLETIN D'ADHESION

Veillez remplir ce bulletin. A réception, nous vous ferons parvenir un appel de cotisation pour règlement.

Après paiement de la cotisation annuelle, vous recevrez le contrat définitif.

Il est obligatoire de nous fournir le dernier PV d'AG ayant désigné les membres du conseil syndical pour valider votre adhésion.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA COPROPRIETE

Nom de la copropriété :
Nombre de lots (logements, bureaux et commerces) :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Président du Conseil Syndical :
Nom du syndic de copropriété :
Adresse mail :
Adresse :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA PERSONNE REFERENTE

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal : Ville :	
Tél. fixe :	Tél. port :
Adresse mail :	
Profession (si retraité, précisez) :	



asso.arcrhonealpes



arcrhonealpes

ARC RHONE-ALPES Tour Picasso - 104 C place du 8 Mai 1945, 69800 ST PRIEST
Ouverture du lundi au vendredi de 09h à 13h & de 14h à 17h sur rendez-vous.
04.72.57.09.35

contact@arcrhonealpes.com

ARC Rhône-Alpes – Association des responsables de copropriété
www.arcrhonealpes.com

TYPE D'ADHESION

Adhésion individuelle

97 euros / an



Adhésion conseil syndical

130 euros + 4,20 euros par lot



Adhésion syndic non
professionnel

130 euros + 4,20 euros par lot

Adhésion « groupe de
copropriétaires »

Selon nombre de lots



Adhésion « Primo-Accédant »

40 euros / an



Merci de bien vouloir nous préciser comment vous avez connu l'ARC Rhône-Alpes :

Connaissance

Médias

Evènements :

Internet

Autre :

Vous acceptez que l'ARC Rhône-Alpes collecte et utilise les données personnelles que vous venez de renseigner dans ce formulaire dans le but de vous envoyer des informations concernant le suivi de votre adhésion, nos activités et celles de nos partenaires.

Vous acceptez les conditions générales d'adhésion à l'ARC RHONE-ALPES jointes au présent bulletin d'adhésion.

Fait à

Le

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à ARC Rhône-Alpes, Tour Picasso – 104C, place du 8 mai 1945, 69800 Saint-Priest – 04.72.57.09.35 – contact@arcrhonealpes.com



asso.arcrhonealpes



arcrhonealpes

ARC RHONE-ALPES Tour Picasso - 104 C place du 8 Mai 1945, 69800 ST PRIEST
Ouverture du lundi au vendredi de 09h à 13h & de 14h à 17h sur rendez-vous.
04.72.57.09.35

contact@arcrhonealpes.com

ARC Rhône-Alpes – Association des responsables de copropriété
www.arcrhonealpes.com



CONDITIONS GENERALES D'ADHESION A
L'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIÉTÉ RHÔNE-ALPES
(ARC RA) membre de l'Union Nationale des ARC (UNARC)
ADHESION PRIMO ACCEDANT

L'ARC s'engage par le présent contrat d'adhésion à assurer à l'adhérent les services suivants :

I- **Services inclus dans l'adhésion**

• **Abonnement à la Revue de l'ARC et de l'UNARC** :

L'adhérent reçoit une revue sur les différents problèmes de copropriété : financements, travaux, charges, modifications législatives ou réglementaires, etc. (quatre numéros par an).

• **Coachings** :

L'adhérent bénéficie d'un coaching gratuit sur le rôle du conseil syndical.

Les dates seront déterminées par l'ARC RA.

Les coachings seront dispensés en e-learning* sur YouTube.

*Les sessions e-learning donnent lieu à une visioconférence questions/réponses.

II- **Prestations supplémentaires facultatives**

• **Coachings** :

Les coachings non compris dans l'adhésion donneront lieu à tarification selon la durée et le thème abordé.



asso.arcrhonealpes



arcrhonealpes

ARC RHONE-ALPES Tour Picasso - 104 C place du 8 Mai 1945, 69800 ST PRIEST
Ouverture du lundi au vendredi de 09h à 13h & de 14h à 17h sur rendez-vous.
04.72.57.09.35

contact@arcrhonealpes.com

ARC Rhône-Alpes – Association des responsables de copropriété
www.arcrhonealpes.com

III- Durée :

La présente adhésion est souscrite pour une durée d'un an et se renouvellera par tacite reconduction sauf dénonciation préalable par l'une ou l'autre des parties un mois au moins avant son échéance.

Le contrat et les services qui lui sont attachés partent de la date de signature. À défaut de règlement de la cotisation dans le mois suivant cette date, tous les services qui lui sont attachés seront suspendus, ceci jusqu'au règlement.

IV. Qualité de membre de l'ARC RA :

L'adhésion à l'ARC RA ouvre droit à la participation et au vote lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'Association des Responsables de Copropriété Rhône-Alpes.



asso.arcrhonealpes



arcrhonealpes

ARC RHONE-ALPES Tour Picasso - 104 C place du 8 Mai 1945, 69800 ST PRIEST
Ouverture du lundi au vendredi de 09h à 13h & de 14h à 17h sur rendez-vous.
04.72.57.09.35

contact@arcrhonealpes.com

ARC Rhône-Alpes – Association des responsables de copropriété
www.arcrhonealpes.com